

6.1. Créer un espace “Lire autrement”

Il est intéressant de placer les collections accessibles dans un espace dédié, pour permettre aux personnes en situation de handicap de **trouver plus facilement les livres qui répondent à leurs besoins**.

- Pensez à toutes les collections accessibles que vous avez dans votre bibliothèque.
- Pensez aussi aux collections accessibles que vous pouvez acheter pour compléter cet espace ([voir fiche « 5. Acquérir des collections adaptées »](#)).
- Un espace dédié aux collections accessibles ne coûte pas forcément cher, vous n’êtes pas obligés de proposer toutes les adaptations qui existent.

Si vous en avez, vous pouvez aussi présenter du **matériel de lecture accessible** dans cet espace ([voir fiche « 7. Les outils d’aide à la lecture »](#)).

En fonction des collections accessibles et de la place que vous avez dans votre bibliothèque, cet espace peut prendre une étagère, plusieurs étagères, un rayonnage ou encore plusieurs rayonnages...

Cet espace doit être **bien visible** dans votre bibliothèque et **accessible**.
Idéalement au rez-de-chaussée et proche de l’entrée.

Vous devez absolument respecter les règles d’accessibilité dans cet espace ([voir fiche « 3.4. L’aménagement des espaces intérieurs »](#)).

Ce qui compte le plus est la **signalétique** de cet espace !

L’expression « **Lire autrement** » est souvent utilisée pour présenter les collections accessibles.

Vous pouvez aussi l’utiliser car elle n’est pas discriminante et évoque clairement les collections adaptées.



La bibliothèque départementale de Vendée a créé un logo pour signaler ces espaces : vous pouvez vous en inspirer pour créer votre propre logo.

Les affiches et panneaux signalant cet espace doivent être bien lisibles, avec un texte simple et en gros caractères, des couleurs et contrastes adaptés pour mieux voir... ([voir fiche « 4. La communication accessible »](#)).

La signalétique doit aussi être présente sur les documents, avec des pictogrammes présentant l'adaptation. Nos fiches pratiques sur les collections vous proposent des pictogrammes.

D'autres espaces dédiés aux collections adaptées existent, comme par exemple les espaces Edition Jeunesse Accessible (EJA, [voir fiche « 6.2. Créer un espace EJA »](#)) pour la jeunesse.

Astuce : vous pouvez aussi créer des **tables thématiques** pour valoriser les collections accessibles.

Ces tables thématiques peuvent être mises en place lors d'événements, comme :

- 4 janvier : Journée mondiale du braille
- 21 mars : Journée mondiale de la trisomie 21
- 2 avril : Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- 23 septembre : Journée internationale des langues des signes
- 27 septembre : Journée mondiale des sourds
- 4 octobre : Journée nationale des aveugles et malvoyants
- 10 octobre : Journée nationale des dys
- 10 octobre : Journée mondiale de la santé mentale
- 3 décembre : Journée internationale des personnes en situation de handicap
- ...

